

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3072 - Mardi 26 Décembre 2017 - Prix : 200 Fc

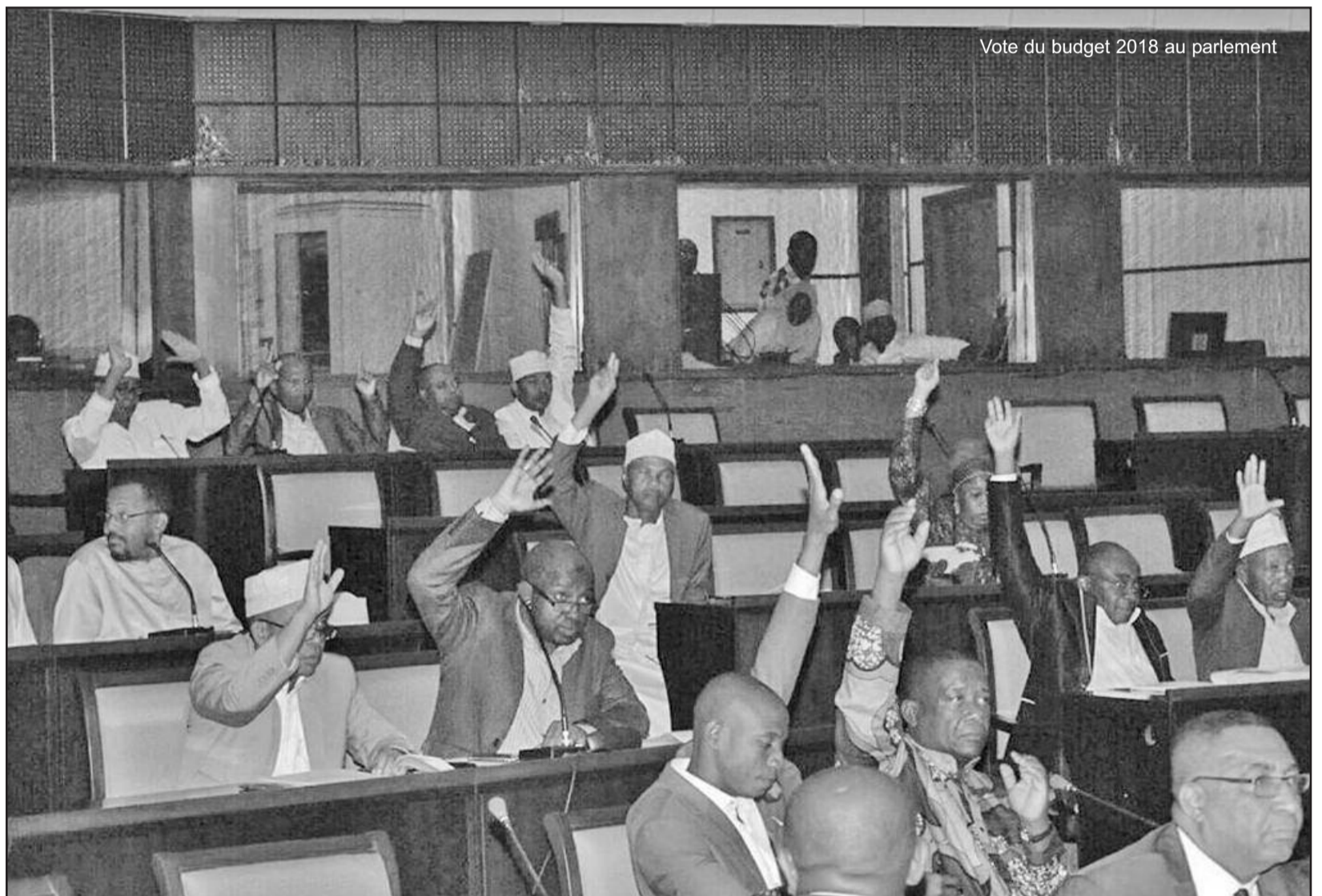
LOI DES FINANCES 2018

Les députés ont adopté un budget arrêté à 66,632 milliards fc

Présentée en plénière hier lundi 25 décembre, la loi des finances 2018 a été adoptée en première lecture. Un budget estimatif de 66,632 milliards fc, voulu ambitieux, qui serait élaboré dans un contexte économique promoteur, dira le ministre des finances dans son exposé des motifs.

24 députés sur 33 ont validé le budget de l'exercice 2018. Un vote qui est passé cette fois, sans encombre à l'inverse de l'année dernière où l'argentier du pays était sommé d'aller revoir sa copie et que d'aucuns considéraient comme une gifle au gouvernement.

Devant les députés, le ministre des finances a présenté un budget prévisionnel dont les recettes globales sont arrêtées à 100,371 milliards fc, soit 17,60% du Pib, représentant une diminution de 12,210 milliards fc.



LIRE SUITE PAGE 3

CONFÉRENCE DE L'OPPOSITION

Etat de droit: un "concept bafoué par les autorités"

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Décembre 2017

Lever du soleil:
05h 42mn
Coucher du soleil:
18h 32mn

Fajr : 04h 30mn
Dhouhr : 12h 11mn
Ansr : 15h 47mn
Maghrib : 18h 35mn
Incha : 19h 49mn



TELMA COMORES

Licencié, l'ancien directeur de vente saisit la justice

Azhar Mohamed, ancien directeur de vente et directeur commercial chez Telma, a été mis à la porte à la mi-novembre. Celui qui accuse ses supérieurs d'avoir orchestré sa chute saisit la justice pour « licenciement abusif ».

Il aura abandonné son poste de cadre manager chez l'opérateur Free en France pour voir ses rêves s'effondrer chez Telma aux Comores. Azhar Mohamed, ancien directeur de vente et en même temps directeur commercial par intérim chez Telma Comores, ne croise pas les bras suite à son licenciement qu'il juge abusif. Le concerné n'y va pas de main morte sur son affaire : il accuse ses supérieurs d'avoir orchestré sa chute.

L'orage qui emportera avec lui les espoirs de Azhar commence en juillet 2017, quand Telma se débarrassait de ses grossistes. Un nettoyage qui a aiguisé toutes les convoitises des uns et des autres. «



Azhar Mohamed ancien directeur de vente chez Telma

Said Ali Sultan a voulu s'accaparer la zone de Moroni jusqu'à Hahaya. J'ai refusé parce que c'est ma direction commerciale et mon intégrité qui allaient en prendre un coup. Et depuis, les hostilités ont été déclen-

chées», assure Azhar, qui sera très vite victime de harcèlement moral.

Il poursuit : «Le 22 septembre, ils m'ont notifié une affectation à Mohéli avec prise de fonction le 1er octobre. J'ai accepté sous condi-

tions : qu'on me mette les moyens et outils nécessaires à ma disposition pour atteindre mes objectifs, qu'on me loue un logement, un local pour en faire un bureau, mais aussi un billet chaque jeudi pour venir assister à la réunion des délégués du personnel à Moroni. Je n'ai pas obtenu une suite favorable ».

A Mohéli, Azhar avait pour mission de booster le chiffre d'affaires, qui était de 4% à cette époque, à 30% selon les missions assignées à l'intéressé qui était prêt à relever le défi.

Quelques semaines plus tard, Azhar partira à La Réunion pour des raisons médicales après un arrêt maladie de trois semaines avec autorisation de déplacement qu'il a obtenu de son médecin. « À ma grande surprise, il y a eu un contre diagnostic sous la base d'une ordonnance ». Entre temps, il transmet à son employeur un dossier médical et la confirmation de son arrêt maladie, cette fois notifié par un méde-

cin français de l'île de la Réunion.

« Trois jours après, j'ai reçu une mise à pied d'un mois en dépit du code de travail qui a fixé huit jours. A partir du 27 novembre, la mise à pied s'est prolongée à une durée indéterminée », nous confiera-t-il, non sans amertume.

Azhar Mohamed rentre de son séjour médical le 30 octobre et saisit le même jour l'inspecteur de travail. Un coup d'épée dans l'eau car le 19 novembre, il recevra un coup d'appel d'un huissier de justice. Et ce n'est pas pour lui annoncer une bonne nouvelle : il va lui remettre son licenciement. Aussitôt, celui qui se dit victime d'un licenciement abusif saisit la justice. Un autre orage dans l'air, qui risque de faire plus d'une victime, et sur lequel nous reviendrons dans nos prochaines éditions.

Toufé Maecha

TENTATIVE D'AGRESSION SUR DJIBRIL

Les agresseurs appréhendés

Le parquet de Moroni vient d'ouvrir une enquête pour déterminer les raisons exactes de l'agression sur le prédicateur Djibril. Le procureur de la République de Moroni, Hamidou Ali Mohamed annonce que les agresseurs sont appréhendés. L'enquête se poursuit.

Placé en détention surveillée par la justice comorienne à la clinique du docteur Ben Imane, Djibril, le prédicateur accusé de vol a été agressé par trois hommes. Les malfrats se sont introduits

dans la chambre où Djibril se trouvait. Des faits relatés par le procureur de la République dans un entretien avec la presse.

D'après la version de Djibril, reprise par le procureur de la République, ces trois hommes étaient munis d'une arme blanche. « Ils ont tenté d'agresser physiquement Chaéhoi M'madi, plus connu sous le nom d'Oustadh Djibril, la semaine dernière pour agresser le prédicateur. Surpris, Djibril a crié au secours, ce qui a alerté ceux qui se trouvaient dans les environs », informe Hamidou Ali Mohamed, le procu-

reur qui ajoute que les agresseurs n'ont eu d'autres choix que de prendre la fuite. Ils seront finalement appréhendés.

« Nous avons ouvert une enquête pour déterminer les raisons de cette agression », informe Hamidou Ali Mohamed qui a annoncé que des éléments de la police ont été dépêchés à la clinique pour renforcer la sécurité notamment dans les proximités.

Le jeudi 21 décembre dernier, deux hommes, les supposés agresseurs, ont été présentés devant le juge d'instruction où ils ont été inculpés de tentative de meurtre et

complicité et placés sous contrôle judiciaire avec une obligation de se présenter devant le magistrat instructeur, deux fois par semaine. Selon le parquet, cette information judiciaire a pour objet de faire la lumière sur cette affaire de tentative d'agression.

Etant en détention, « Djibril était sous la responsabilité du parquet, c'est pourquoi cette procédure a été engagée afin de savoir ce qui s'est réellement passé », précise-t-il. Cette tentative d'agression intervient alors que la décision de la Cour d'Appel, saisie pour examiner le jugement rendu par le tribunal de première

instance de Moroni, était attendu.

Le 21 septembre, Djibril était condamné à deux ans d'emprisonnement dont huit mois fermes pour escroquerie et une amende de 25 mille francs comoriens, plus 17 millions de francs comoriens à verser à sa victime, Moinahalima Andhumdine à titre de dommages et intérêts. Le jugement est attendu le 17 janvier prochain, d'après le procureur de la République.

Ibnou M. Abdou

FAITS DIVERS

Abdou Mnanouni a encore frappé

Abdou Mnanouni, cet escroc multi récidiviste, a encore frappé. Sa victime cette fois est Hassane Bounou, un septuagénaire originaire de Moroni. Le filou notoire a réussi à lui escamoter la somme non négligeable de 1,25 million fc avant de s'évaporer dans la nature.

C'est une véritable course poursuite que les proches de Hassane Bounou ont engagé pour retrouver Abdou Mnanouni. Ce multirécidiviste vient de soustraire à ce septuagénaire la somme de 1,25 million fc dans la matinée de jeudi dernier.

Le mode opératoire est le même pour cet escroc notoirement connu dans son État et qui passe le plus clair de son temps derrière les barreaux : rodant souvent autour des

places financières de la place, Mnanouni fixe ses proies parmi les hommes âgés. Le larron leur tend un piège et réussit le plus souvent à leur soustraire d'importantes sommes d'argent, avant de prendre la poudre d'escampette.

M. Bounou n'y échappera pas ce jour-là. Il sera la énième victime de ce voleur dangereux. Tout commence le matin du jeudi de la semaine dernière quand M. Bounou, alors à la Meck Moroni, en ressort avec une importante somme d'argent (1,25 millions fc) destinée à financer un chantier chez lui.

« Quand j'ai fini les opérations, je suis sorti et j'ai arrêté un premier taxi qui n'a pas voulu s'arrêter, un deuxième et puis un troisième. Tout suite après, j'ai vu une voiture s'arrêter et quelqu'un à l'intérieur m'a dit -Papa, pourquoi se fatiguer à

chercher un taxi alors que nous sommes là. Monte!- Il m'a invité à m'asseoir derrière avec lui car j'ai voulu monté devant. »

C'est à partir de là que les manœuvres vont commencer. « Peut-être que tu ne te rappelles plus de moi », lui aurait dit l'homme. « Je m'appelle Soilihi Said, originaire de Wela ». Parlant de tout et de rien, il proposera dans la foulée d'inviter M. Bounou à une cérémonie de mariage, insistant sur leur supposée amitié. C'est à ce moment-là que le tour de passe-passe aura lieu. Proposant de donner ses coordonnées à M. Bounou, Mnanouni sollicitera ce dernier pour qu'il lui prête sa sacoche afin d'y apposer sa feuille et y noter son numéro de téléphone.

« Quand je suis descendu de la voiture, mon neveu qui s'est retro-

uvé sur place, m'a demandé si je connaissais celui qui venait de me déposer. Lui répondant par la négative, il s'est écrié c'est Abdou Mnanouni ! C'est précisément à ce moment-là que j'ai pris conscience que le carnet où j'avais glissé mon argent était vide ».

« Je demande aux autorités compétentes pour ne pas dire judiciaires, de prendre des sanctions exemplaires contre cet homme dangereux (...) Il est temps de prendre des décisions pour que ce genre de crimes ne se reproduisent jamais », a-t-il dit. A noter que la gendarmerie s'est aussi lancée à ses trousses pour une histoire semble-t-il de vol d'or.

Maoulida Mbaé



Abdou Mnanouni

LOI DES FINANCES 2018

Les députés ont adopté un budget arrêté à 66,632 milliards fc

Quand aux recettes totales intérieures, elles sont estimées à 66,632 milliards fc, soit 11,42% du Pib contre 64,360 milliards fc en 2017. Un accroissement de 2,272 milliards fc pour 2018, ce qui équivaut à 0,32% du Pib. « Une augmentation due à l'accroissement des recettes », a indiqué Said Ali Said Chayhane ministre des finances et du budget qui prévoit 33,739 milliards fc au titre des dons, soit 5,63 % du Pib.

« A travers ce budget, le gouvernement réaffirme sa volonté de renforcer les bases d'un développement fiable et équilibré. Et de soutenir l'épanouissement économique, centré autour de la lutte contre la précarité », a-t-il déclaré, soulignant une situation économique qui commen-

ce à se rétablir depuis la relance du secteur énergétique au premier trimestre 2017.

Annonçant une croissance économique de l'ordre de 3,3% cette année, M. Chayhane fait savoir que la loi des finances 2018 s'inscrit « dans un contexte qui se caractérise par le lancement des grands chantiers des projets du gouvernement et une redynamisation du secteur privé, des initiatives réunies autour d'une vision commune de développement visant une croissance accélérée et inclusive à moyen terme. »

Pour la vision de l'émergence à l'horizon 2030 dont s'inspire ce budget, l'argentier du pays vise un objectif de croissance, qu'il dit réaliste et progressif de plus de 6,5% par an. Pour en arriver aux

ambitions affichées, il appelle au renforcement de la bonne gouvernance et le civisme fiscal.

« Ces perspectives prennent en compte les objectifs de croissance issus des orientations stratégiques de la SCA2D ainsi que le plan d'investissement quinquennal qui vise à établir les bases de croissance durable et inclusive permettant d'améliorer la qualité de la vie de la population en lui garantissant un accès équitable aux services sociaux, de préserver l'héritage naturel et culturel du pays en encourageant l'exploitation optimale des ressources naturelles », a-t-il soutenu. Et lui de regretter une économie comorienne dominée par un secteur informel, pénalisant l'économie du pays.

Quelques nouveautés ont été

relevées, notamment la budgétisation de la redevance administrative unique (Rau), l'introduction d'une taxe sur les boissons sucrées pour financer la prise en charge des maladies chroniques non transmissibles, la sécurisation des recettes publiques issues des diverses régies.

Le ministre annonce entre autres le maintien de l'appui financier et technique à la Ma-mwe et la continuation du projet de la centrale à fioul lourd, la continuation des chantiers des infrastructures routières et hospitalières.

« L'assainissement des finances publiques se fera dans un contexte de rigueur et de fermeté. En effet, le gouvernement s'engage à poursuivre un programme de stabilité macro

économique, à continuer la lutte contre la corruption par le renforcement de la bonne gouvernance, l'efficacité et de l'accessibilité d'une justice applicable à tous », a-t-il martelé.

M. Chayhane qui prône pour un accroissement des ressources internes - seul moyen à l'en croire, d'éviter la dépendance vis à vis de l'extérieur en termes de budget, l'élargissement de l'assiette fiscale, la continuation de la restriction des exonérations, une meilleure prise en compte des niches fiscales et la finalisation de la révision des conventions d'établissement ainsi que le renforcement du contrôle fiscal.

Maoulida Mbaé

CONFÉRENCE DE L'OPPOSITION

Etat de droit: un "concept bafoué par les autorités"

L'alliance de l'opposition, dans un entretien avec la presse hier, a dit son inquiétude face aux dérives du gouvernement sur la question de l'état de droit. Assises nationales ou encore la question de Mayotte figurent parmi les points abordés par l'opposition qui fustige le gouvernement d'Azali, lui rappelant la primauté du droit.

L'alliance de l'opposition a fait une énième sortie médiatique sur la situation qui prévaut aux Comores. Dans un entretien avec la presse, hier lundi, elle alerte l'opinion publique sur les atteintes graves à l'état de droit, parlant de "menace sur l'unité nationale".

« L'heure est grave. Les règles de l'état de droit ne sont pas respectées, et sont de plus en plus remises en cause. C'est vraiment préoccupant. L'unité nationale est remise en cause par les décisions prises par le président de la République », a regretté Youssouf Said Soilih, porte-



Alliance de l'opposition devant la presse

parole de l'alliance de l'opposition. Les opposants au pouvoir reprochent au gouvernement d'Azali Assoumani de bafouer l'état de droit.

La question de Mayotte était également au centre des discussions. Il y a deux semaines, une délégation française, à Moroni dans le cadre de la 6e commission mixte France-

Comores, comptait un élu mahorais. Un fait qui n'a pas échappé au Comité Maore qui avait aussitôt dénoncé ce fait. Un avis que semblent partager les opposants au pouvoir qui regrettent l'inaction des autorités sur ce point.

« Le président Azali a cassé, dès 2005, l'atmosphère qui prévalait à l'époque sur cette question et qui

faisait que personne n'osait prendre une décision qui intégrait Mayotte dans quelque exercice que se soit. Cette fois, il a fait accueillir un élu "comorophobe". Un élu qui n'a jamais vu d'un bon œil, la présence de Comoriens à Mayotte et qui s'est toujours opposé à la communauté comorienne de Mayotte. On ne peut tolérer de tels agissements si l'on veut récupérer notre 4e île », a déploré le porte-parole de l'alliance de l'opposition. .

Les partis de l'opposition, réunis sous la bannière « alliance de l'opposition », ont mis l'accent sur la manière dont le chef de l'Etat traite la question de Mayotte. Ils prennent en exemple le cas de la visite de Mansour Kamardine, élu mahorais connu pour son soutien farouche au visa Balladur. L'opposition estime que cette décision d'accepter de le recevoir, qu'elle juge grave, aurait dû faire l'objet auparavant d'une consultation de l'Assemblée Nationale, voire même de la classe politique.

La tenue des assises nationales, au centre des priorités de l'Etat, a fait l'objet de critiques de la part de l'opposition qui prévoit une tournée dans les îles afin de recueillir l'avis des citoyens et leur opinion sur ces assises. « On ne peut pas accepter que seul le gouvernement ait le droit de s'exprimer sur les places publiques pour passer leurs messages au sujet des assises. Nous aussi, nous devons avoir ce droit et on fera tout pour l'avoir », a fustigé le Dr Chakour Abdou, le porte-parole du parti Juwa.

L'Alliance de l'opposition enfin a condamné les derniers événements survenus dans l'île Anjouan, saluant au passage la décision de faire libérer les commissaires. Pour l'opposition, le président de la République seul est capable de calmer la situation et apporter la sérénité nécessaire pour le développement du pays.

Mohamed Youssouf

ASSISES NATIONALES

L'Updc désigne un nouveau représentant au comité de pilotage

Le clan de l'ancien président de la République Ikililou Dhoinine vient de désigner le porte-parole de son parti (Updc) en la personne de Salim Matchindo, pour le représenter au sein du Comité de pilotage des assises nationales. Une décision qui prend le contrepied de celle du clan Mamadou qui a rappelé Youssouf Boina, jadis désigné.

Dans une lettre adressée au président du comité de pilotage hier 25 décembre et dont La Gazette s'est procurée

copie, le parti Union pour le développement des Comores (UPDC) demande au président du comité de pilotage des assises nationales (CPAN) de désigner Salim Ibrahim, très connu sous le surnom de Salim Matchindo, au sein dudit comité en remplacement de Youssouf Boina, secrétaire général du parti précédemment désigné.

Un choix effectué à l'issue d'une rencontre qui a eu lieu la semaine dernière à Moroni entre des ténors du parti dont le député de Bambao, Issa Soulé Mmadi, l'ancien ministre des affaires étrangères

Mohamed Abdoukarim, l'ancien ministre de la production Abdou Nassur Mmadi ou encore l'ancien directeur de l'Aimpsi, Omar Mohamed, pour ne citer que ceux-là.

Ce clan des « pro assises », puisqu'on est en droit de parler d'une scission au sein de l'Updc, est soutenu par l'ancien président de la République Ikililou Dhoinine et le président de l'assemblée nationale, Abdou Ousseine.

Cette décision va sans doute déplaire au courant de Mohamed Ali Soilih alias Mamadou. En effet,

en novembre dernier, l'alliance de l'opposition au sein de la laquelle l'Updc, avait rappelé ses représentants du CPAN évoquant entre autres raisons « une mainmise croissante et hégémonique » de la part du pouvoir central, des « déclarations offensives prononcées par des membres du gouvernement et du cabinet du Président de la République qui tranchent des questions relatives aux assises sans en avoir le droit ».

Salim Matchindo est un ancien conseiller-député de Hamahamet (entre 2009 à 2015) ; il a ensuite été

conseiller chargé de l'intégration régionale et les organisations non gouvernementales auprès d'Ikililou Dhoinine entre 2015 et 2016. Il est jusqu'à nos jours, le porte-parole de l'Union pour développement des Comores, Updc. Sa candidature devrait être approuvée sans ambages par le président du CPAN qui tend la main sans complexe à ceux qui ont claqué la porte. Désormais, reste à savoir si Juwa maintient sa position de la politique de la chaise vide ou s'il va changer son fusil d'épaule.

Toufé Maecha

COOPÉRATION RÉGIONALE

Un manuel qui illustre la deuxième vie des déchets les plus communs

RE-USE ECOLAB est une initiative lancée par le projet ISLANDS de la Commission de l'Océan Indien (COI) en 2014 et financée par l'Union européenne (UE). Il s'agit d'une initiative qui a pour objectif d'identifier et de former des femmes à la valorisation des déchets les plus communs comme les papiers ou les cannettes de boissons. Un manuel vient d'être publié pour illustrer la manière de valoriser Ces déchets.

La COI a publié un guide de recyclage pour faire face à plusieurs défis dans la région. Le manuel a pour objectif de montrer à travers des illustrations, la manière de valoriser des déchets de base de la vie quotidienne. Des chiffres clés y sont présentés ainsi qu'un rappel sur l'importance de recycler les déchets créés par l'homme, l'impact sur son mode de vie et ses conséquences sur la planète. Les techniques et astuces de valorisation des déchets invitent le lecteur à vivre différemment, en réduisant ses déchets et en adoptant le recyclage.

« La beauté de l'initiative ne réside pas que dans cet 'upcycling' : ce qu'il y a de beau et d'utile dans

cette initiative, c'est qu'elle repose avant tout sur la formation de femmes sans revenus pérennes, qu'elle sensibilise par la même occasion des familles entières à la gestion des déchets et qu'elle permet à ces familles de disposer d'un revenu additionnel », a dit Hamadi Madi Bolero, le secrétaire général de la COI.

Utile, l'initiative RE-USE ECOLAB a d'abord une utilité environnementale. Dans le cadre de RE-USE ECOLAB, des femmes sélectionnées par des ONG locales, collectent les déchets qui peuvent être transformés en objet du quotidien comme des cendriers ou des bougeoirs, des petits paniers ou encore des cadres photos.

Une initiative qui permet aux déchets de retrouver une seconde vie, au lieu de finir à la poubelle. « L'initiative Eco Lab est clairement une situation win-win, où la promotion du développement durable peut être associée à l'autonomisation des femmes. Cela signifie de meilleures conditions de vie pour les femmes et leurs familles », avance à son tour Carla Osorio, ministre conseiller, délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice



Acteurs du projet régional de recyclage des déchets

et de la République des Seychelles.

Les femmes sélectionnées pour suivre la formation de RE-USE ECOLAB sont issues de milieux vulnérables. RE-USE ECOLAB a été déployée dans tous les Etats membres de la COI et à Zanzibar

(Tanzanie). Le lancement de ce manuel a également été l'occasion pour la COI et l'UE de faire dons aux éco-créatrices et à leurs organisations de vélos électriques pour les accompagner dans la collecte de déchets, car elle peut s'avérer fasti-

dieuse selon le poids et le volume de la collecte. Depuis son lancement, RE-USE ECOLAB a formé plus d'une centaine d'éco-créatrices dans cinq pays.

MY



Meck-Moroni

Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor-Moroni
B.P 877 Moroni Route de la Corniche, Ngazidja -Union des Comores
Tel:773 27 28. E-mail : meck-moroni@comorestelecom.km

Avis d'appel d'offre

La Meck-Moroni lance un appel d'offres pour la sécurisation des coffres et de l'or. Elle souhaite acquérir 6 portes blindées avec un système de contrôle d'accès et 5 testeurs or.

LOT 1 : AQUISITION DE PORTES BLINDEES ET UN SYSTEME DE CONTROLE D'ACCES
La Meck-Moroni souhaite acquérir 6 portes blindées avec un système de contrôle d'accès. Le cahier des charges est à télécharger sur la page facebook "Meck Moroni Officiel"

LOT 2 : AQUISITION DE TESTEURS OR

La Meck-Moroni souhaite acquérir 5 testeurs or afin de mieux vérifier la qualité des biens or mis en garantie par les membres.

Ci-joint les caractéristiques des testeurs.

Caractéristiques des matériels recherchés		
BIODASE OR PURETE "DENSIMETRE"		
Model:	BK-DMG 900K	3 exemplaires
Capacité:	0,01-900g	
Densité résolution:	0,001g/cm3	
Temps de mesure:	10 - 15 seconde	
Puissance:	Electronique	
Mode de l'or:	la pureté en % de l'or, cuivre et autres la valeur d'or de 9 à 24 carats	
SPECTROMETRE EDXRF Analyzer		
Model:	EDXFF 890	1 exemplaire
Capacité:	NA TO U	
écran tactile TFT-LCD, résolution	640*480	
Temps de mesure:	3 - 30 Seconde	
Puissance:	sous courant et Batterie au lithium	
Wifi systeme intégré avec USB pour connecter à un ordinateur du bureau		
TEST OR EXF 8200		
Model:	EXF 8200	1 exemplaire
Dimension du point de test:	12 mm	
Plage d'analyse:	0,1% - 99,99%	
Temps de test :	30 - 200 Seconde	
PC intégré avec moniteur intégré		

1. Résultats attendus

Le(s) fournisseur(s) retenu(s) devra(ont) livrer et installer:

-les testeurs or

-et/ou les portes blindées avec un système d'accès basé sur l'identification biométrique.

Le(s) fournisseur(s) devra(ont) également dispenser une formation complète à la manipulation et à la gestion du système aux responsables concernés des outils (au moins 10 personnes).

2. Profil des fournisseurs

Le fournisseur doit être une société spécialisée dans la fabrication ou la fourniture de portes blindées répondant aux normes de sécurités en vigueur ou la mise en place de système de sécurité.

Pour la fourniture des testeurs or, le fournisseur devra être spécialisé dans la fourniture de testeur or et avoir la capacité de former le personnel sur l'utilisation du matériel.

3. Eléments à fournir :

Offre technique :

- ✓ Références et compétences dans le domaine de la fabrication et fourniture de portes blindées ou des testeurs or (joindre comme justificatifs, les copies des bons de commande/contrats/marchés et/ou procès-verbaux de réception des prestations/travaux correspondant) ;
- ✓ Une proposition technique répondant aux besoins exprimés ;
- L'offre doit être accompagnée d'illustrations graphiques et des références des matériels utilisés

Offre financière :

Les offres financières devront mentionner clairement :

- ✓ L'état récapitulatif des coûts en tenant compte de la livraison et de l'installation des portes blindées ou des testeurs or ainsi que la formation.

Dépôt des candidatures :

Les offres doivent être scellées et présentées séparément. Les enveloppes doivent comporter les mentions «Fourniture et Installation de portes blindées au sein de la Meck-Moroni et/ou des testeurs or»

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le lundi 08 janvier 2018 à 14h à l'adresse suivante :

Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor-Moroni
Service Administratif et Ressources Humaines
B.P : 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja- Union des Comores
Tél : 773 27 28. Email : naila@u-meck.org
Seuls seront ouverts, les plis parvenus à la Meck-Moroni dans ce délai.

FOOTBALL : TOURNOI DE RAPID CLUB

Twamaya Club s'impose face à Mdjangage Club par (6-2)

Le week-end à Moroni, la finale du tournoi de Rapid club de Moroni a vu la lourde défaite de Mdjangage club (D4) face à Twamaya club (D2). Abidhar Madi, Idrisse Mohamed, Soule Imani, Mnahuite Issouf, Baloteli Samir, ou encore Soule ont mené la vie dure à l'équipe adverse. Le déséquilibre des calibres a pesé lourd. Au final, Mohamed Issihaka et Ibrahim Abdou auront réussi à réduire le score, qui est de (6-2).

Le dimanche 24 décembre 2017, la finale du tournoi de Rapid club de Moroni a opposé Twamaya club de Mvuni, un adversaire maintenu en D2, à Mdjangage club de Duniani, fraîchement promu en D3.

Encore jeunes, les joueurs de Duniani ont relâché en 2e période, sous la pression consolidée par Mvuni. Duniani était dépassé dans l'engagement athlétique. Les joueurs, souvent pris à défaut dans le jeu long, ont subi le jeu et ont été contraints de reculer pour limiter les

dégâts. Mdjangage ouvre en premier le score par Mohamed Issihaka (17e, 1-0). Abdhar égalise (1-1), très vite suivi par Idrisse (30e, 2-1).

Au retour des vestiaires, Twamaya club de Mvuni accentue la pression, multipliant les ballons aérés et creusant ainsi l'écart : Soulé Imani à la 54e minute (3-1), Balotelli à la 66e (4-1). Ibrahim Abdou réduit de nouveau le score (82e, 4-2). Enfin, Mnahuite et Soule plongent Duniani et ses supporters dans une douche froide (83e, 5-2) et (93e, 6-2). Twamaya club de Mvuni s'imposera sans convaincre.

« C'était un bon match, sans la moindre contestation des décisions des arbitres. Il a surtout été caractérisé par un fair-play exemplaire », a confié Papala Mohamed de Twamaya club de Mvuni. Force et tactique en lice En première partie, l'adversaire, encore frais, a failli créer la surprise. Mais moins préparé physiquement, l'équipe a complè-

tement craqué en 2e mi-temps. Un revirement qui trouve son explication dans l'historique de l'équipe (D4); elle est constituée en grande partie de jeunes, pratiquement en quête d'enseignement de haut niveau et d'expériences. Le score (6-2) n'est pas expressif.

« Un bon match, même si nous l'avons perdu. En phase de préparation pour l'ouverture de la nouvelle saison, le score importe peu. Nous sommes fraîchement promus en D3. De plus, on a joué avec un effectif affaibli. Les joueurs titulaires sont blessés. Le match nous laisse une bonne leçon. Aucun commentaire sur l'arbitrage. Tout s'est passé bien », concédera Tokoto Abdou de Mdjangage club de Duniani, réaliste. La force athlétique l'a emporté sur la capacité tactique. Le stade de Moroni aura vécu une agréable ambiance, malgré le score fleuve enregistré.

Bm Gondet

Proverbe du jour
L'amour est la portée de tous, mais l'amitié est l'épreuve du cœur

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

NOUVEAU

**Enfin disponible
Dans le Réseau Meck**

Ria®
Money Transfer

**ENVOYEZ ET
RECEVEZ,
VOTRE ARGENT DANS
L'ENSEMBLE DU RÉSEAU MECK**

BP:1234 Moroni Volo-Volo / Tel :+269 773 36 40
Email: umeck@u-meck.org - Site web : www.u-meck.org

Union des Meck
 Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya komor

**VOTRE PARTENAIRE
POUR LE DÉVELOPPEMENT**

ASSISES NATIONALES

Azali propose que l'économie occupe 70% des débats



ouvert un journal avant de repartir avec ». Youssoufa Mohamed Ali justifie ce choix de mettre l'accent sur l'économie par l'échec de la politique « qui n'a rien apporté au pays depuis la nuit des temps ». Côté social, placé juste avant la politique avec 20% des débats, le gouvernement privilégie l'éducation et la santé.

Dans cette conférence de presse, le collaborateur du chef de l'Etat a parlé de la dernière visite d'Azali à Anjouan, marquée par « l'agression » sur le secrétaire d'Etat en charge de l'aménagement du territoire. Des échauffourées qui ont conduit à l'arrestation des commissaires aux finances, celui à l'éducation et une autre fonctionnaire de l'île, finalement relâchés hier lundi. Il parlera aussi de la rencontre entre le président de la République et les ulémas d'Anjouan. Ces derniers seraient sollicités pour apporter leur contribution à la consolidation de la paix lors du dialogue national. Quant au paiement des salaires des agents de l'île, lequel paiement qui accuse un retard a provoqué un tollé, le directeur de cabinet a rassuré que le traitement « est en cours ».

Toufé Maecha

Le gouvernement veut accorder à l'économie nationale une place prépondérante lors des assises nationales. Contrairement à ce que l'on pouvait s'attendre, la politique est reléguée à la dernière position avec 10% des débats, contre 20% pour le social.

nouvelle hier devant la presse. Selon Youssoufa Mohamed Ali alias Belou, le président de la République « propose » que lors des assises nationales, prévues au mois de janvier prochain pour faire le diagnostic des 42 ans d'indépendance du pays, 70% des débats soient orientés vers l'économie. Les raisons sont multiples. D'abord, selon Belou, offrir des perspectives à la jeunesse et attirer des investisseurs

sérieux. « Il n'y a pas de stabilité dans la famine et le chômage », commente-t-il, affirmant que si on parle de stabilité actuellement, « elle est relative ».

« Il faut qu'on construise des hôtels, accompagner les jeunes à entreprendre et attirer des investisseurs sérieux car pendant 15 ans de présidence tournante, le pays n'a pas connu un investisseur sérieux si ce n'est Bashar Kiwan qui avait

C'est le directeur de cabinet du Président, chargé de la défense qui a annoncé la

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication et

Rédacteur en chef

Elhad Said Omar

Rédaction

A. Mmagaza

Maoulida Mbaé

Al-hamdi Abdillah

Mohamed Youssouf

M.I.M Abdou

Toufé Maecha

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Rahamatouallah Youssouf

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

DECOUVREZ MOZAMBIQUE

Venez célébrer le nouvel an
spécial 2018

Avani Pemba Beach Hotel

29 DECEMBRE
AU 01 JANVIER3 NUITS,
4 JOURS

A PARTIR DE

425 000 KMT*

Offre
spécialDÉPÊCHEZ VOUS !!
IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES SIÈGES !!

VOU C F M



Contact: Mlle Rahma Ahamada GSM: + 269 328 69 69

Mail: moroni2@flyabaviation.com

* compris hébergement, visa, transport, et déjeuner

AB Aviation

www.flyabaviation.com